« Permettre à des autistes de travailler pour la première fois en entreprise »

L'avis LVMH s'engage sur l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap fortement éloignées de l'emploi.

Propos recueillis par
Sylvie Laidet-Ratier

LES PERSONNES autistes sévères sont employables, comme le démontre le groupe de luxe. Le point avec Jean-Rémy Touze, responsable de la mission handicap de LVMH (propriétaire du « Parisien-Aujourd'hui en France »).

Expliquez-nous le projet élaboré avec l'association Vivre et travailler autrement…
Il s'agit de permettre à des personnes autistes sévères de travailler pour la première fois dans une entreprise ordinaire en étant accompagnées. Et ça marche. Aujourd'hui, nous en comptons sept sur trois de nos sites de production.

Comment se déroule la sélection des candidats ?
Une commission réunissant la MDPH *(maison départementale des personnes handicapées)* concernée, Vivre et travailler autrement *(VETA)* et l'Esat *(établissement ou service d'aide par le travail)* qui va accompagner la personne handicapée sélectionne sur dossier de jeunes autistes sévères. Ensuite, les candidats sont détachés dans les entreprises volontaires. Pour eux, c'est souvent le premier contact avec le monde du travail. Au fil des semaines, on observe leurs compétences, leur capacité à s'adapter, à s'intégrer et à décrypter les codes de l'entreprise, l'intérêt pour leur travail… Si tout est validé, ils sont embauchés en CDI, sans période d'essai.

LVMH
Jean-Rémy Touze, responsable de la mission handicap chez LVMH.

Comment sont-ils accompagnés en poste ?
L'Esat partenaire les accompagne au quotidien afin qu'ils trouvent leurs marques dans la gestion du temps, des équipements, des relations avec les équipes, jusqu'à ce qu'ils acquièrent une réelle autonomie. Avec VETA, nous formons également manageurs et collègues afin de leur donner les clés de compréhension essentielles de l'autisme. Au départ, elles occupent des postes basiques, mais grâce à leur potentiel insoupçonné, ces personnes évoluent rapidement. Surtout, elles rayonnent.

Qu'apportent ces salariés aux équipes ?
Tout d'abord, un travail de qualité. Ils sont heureux et contribuent à développer une ambiance excellente, à nous faire prendre du recul sur nos petits problèmes quotidiens. En plus de fabriquer de magnifiques produits, nos salariés sont fiers de collaborer avec des collègues autistes.

Quels sont vos autres chantiers sur le sujet ?
Nous travaillons avec la branche conseil de la fondation Amipi. Via des tests psychométriques, elle sélectionne des candidats avec des troubles psychiques et cognitifs. L'objectif est d'aider les entreprises du milieu ordinaire, comme les nôtres, à embaucher ces personnes. Nous en avons recruté dans nos ateliers *(Louis Vuitton, LVMH Fragrance Brands…)* Nous venons également de créer « Nouveaux collègues », groupement d'employeurs avec les groupes Colas et Siemens dédié à l'insertion de personnes atteintes de troubles psychiques. Il s'agit de créer au sein de nos entreprises des services administratifs composés de personnes avec troubles psychiques. Ils facilitent le travail des autres collaborateurs, comme chez Siemens depuis plus de 15 ans. Si une entreprise veut nous rejoindre dans l'aventure, qu'elle nous contacte !

BNP PARIBAS
La banque
d'un monde
qui change